

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON-SAINTE-MARIE - PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 29 FÉVRIER 2016

❧❧❧

Présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoint,
Mme Henriette BONNET, Mme Maité POTIN, M. Didier CASTERES,
Madame Aracéli ETCHENIQUE, Monsieur André LABARTHE,
Monsieur Michel ADAM, Madame Patricia PROHASKA,
M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO, Monsieur David CORBIN,
Mme Ing-On TORCAL, M. Bernard UTHURRY, Madame Marie-Lyse GASTON,
Monsieur Jean-Étienne GAILLAT, Monsieur Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET,
Monsieur Jean-Pierre ARANJO, Monsieur Patrick MAILLET.

Délégations de vote :

Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. Hervé LUCBÉREILH,
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à Mme Henriette BONNET,
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES donne pouvoir à Mme Ing-On TORCAL,
M. Jacques NAYA donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,
M. Francis MARQUES donne pouvoir à M. Pierre SERENA,
Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Robert BAREILLE

❧❧❧

27- MOTION SUR LA DEVIATION D'OLORON

Depuis près de 50 ans figurent dans les différents documents d'urbanisme de la Ville d'Oloron Sainte-Marie le principe de réalisation de diverses déviations absolument indispensables à la tranquillité des habitants, au désenclavement de la ville et à son développement économique.

Si le contournement nord-ouest (déviation Gabarn-Pont Laclau), sous maîtrise d'ouvrage départementale se terminera en fin d'année, il ne suffira pas à régler les problèmes oloronais car le trafic franco-espagnol notamment continuera de traverser la ville.

La réalisation du contournement sud-est (déviation Gabarn-Gurmençon) demeure toujours nécessaire.

Après plus de 20 ans d'efforts, nous avons obtenu qu'elle soit inscrite de manière tout à fait exceptionnelle au Contrat de Plan Etat-Région 2015/2020 pour un coût de

77 M€ sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat, l'Etat finançant 50 % soit 38,5 M€, le Département réglant les autres 50 % soit 38,5 M€.

Or, par délibération du 18/02/2016, le Département a décidé unilatéralement de limiter sa participation à 25 % soit 19,25 M€.

Ce faisant, il met à bas le montage du Contrat de Plan, enterre de fait le projet et va conduire l'Etat à utiliser les crédits prévus ailleurs.

Outre l'illégalité de cette délibération, s'agissant d'un dossier lourd déposé sur table en dernière minute et la rupture avec le principe de continuité républicaine qui veut qu'un nouvel exécutif respecte la signature de son prédécesseur, le Département a choisi de rompre avec les fondamentaux de sa politique routière : faciliter les déplacements des usagers dans les Pyrénées-Atlantiques, aménager le réseau routier pour une meilleure desserte des territoires, augmenter la sécurité et le confort de circulation.

Parce qu'il est encore temps de marquer l'Histoire en terminant le désenclavement d'Oloron et des Vallées pour éviter leur étouffement et leur donner les moyens de développement, le Conseil Municipal d'Oloron Sainte-Marie demande à l'Etat et au Département d'engager de nouvelles discussions pour trouver les termes d'un accord définitif permettant de réaliser la déviation Gabarn-Gurmençon.

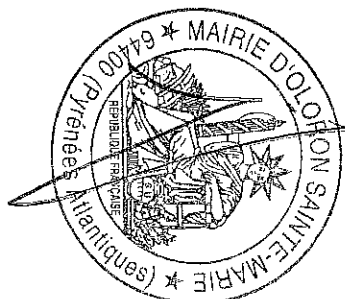
Ainsi Jean-Jacques LASSERRE, Président du Conseil Départemental, mettra-t-il ses actes en rapport avec ses paroles, lui qui dans La République du 27/02/2016, dit : « l'urgence, ce sont le contournement d'Oloron et la réhabilitation de la RN 134. Le reste on verra bien ».

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la présente motion.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 29 février 2016.
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 02/03/2016



LE MAIRE,

Hervé LUCBÉREIL

